

## MERCREDI - RESTAURATION - ACCUEIL DU SOIR DECEMBRE 2019

**L'inscription doit parvenir à la Mairie avant le 25 du mois précédant la fréquentation par le biais du Portail Famille ou par le présent bordereau**

Pour bénéficier du CLAE le mercredi matin, les enfants doivent obligatoirement déjeuner à la restauration.

Chaque mercredi, 2 à 3 centres sont ouverts en fonction des effectifs.

Chacun accueille les maternels et les primaires.

- CLAE de la Sente des Carrières : pour les enfants de cette école et des 40 Arpents.

- CLAE de la Grande Ile : pour les enfants de cette école et du Lac.

- CLAE du Bois de la Garenne : pour les enfants de cette école et des Pépinières.

**NOM et PRÉNOM :** .....

**ÉCOLE FREQUENTÉE :** ..... **CLASSE :** .....

	DECEMBRE			
	Restauration	Accueil du soir	Mercredis	
			1/2 journée (de 8h à 13h30)	journée complète (de 8h à 19h)
lundi 2 décembre				
mardi 3 décembre				
<b>mercredi 4 décembre</b>				
jeudi 5 décembre				
vendredi 6 décembre				
lundi 9 décembre				
mardi 10 décembre				
<b>mercredi 11 décembre</b>				
jeudi 12 décembre				
vendredi 13 décembre				
lundi 16 décembre				
mardi 17 décembre				
<b>mercredi 18 décembre</b>				
jeudi 19 décembre				
vendredi 20 décembre				
lundi 23 décembre	<b>Vacances de fin d'année</b>			
mardi 24 décembre				
mercredi 25 décembre				
jeudi 26 décembre				
vendredi 27 décembre				

### INSCRIPTION À L'ANNÉE

Du lundi 2 septembre au vendredi 26 juin 2020

Restauration	Accueil du soir	Mercredis	
		1/2 journée	Journée complète

Cochez les cases correspondantes

Date :

Signature :